

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2023
CDF MIX VÉTÉRANS



Moto-Club : MC VALLEE DE LA BRUCHE (C0943)

E-mail : mcvbruche@sfr.fr

Téléphone : 06.12.03.24.11

Organisateur technique : M. JANODET Jean-Philippe

N° d'épreuve FFM : 342

Date : 04.06.2023

Lieu : Circuit de la Rappe 67420 BOURG-BRUCHE

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	M. SALM Olivier	Licence : OFF 117900
Délégué FFM (Président de jury)	M. VERNOIS Serge	Licence : OFF 023830
Membre du Jury	M. GOUX Jean-Noël	Licence : OFF 205464
Membre du Jury	M. GASSERT Jacques	Licence : OFF 011094
Commissaire technique responsable	M. LAPEYRADE Jean-Pierre	Licence : OFF 014441
Responsable du chronométrage	Mme SEHIER Hélène	Licence : OFF 065726

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

BRONZE ET ARGENT

Age* ----- Bronze : de 40* à 46 ans
Argent : de 47 à 53 ans
Licences ----- NCO / LUE
Cylindrée ----- De 125cc à 650cc

OR ET PLATINE

Age* ----- Or : de 54 à 58 ans
Platine : à partir de 59 ans
Licences ----- NCO / LUE
Cylindrée ----- De 125cc à 650cc

* Une dérogation sera accordée aux pilotes ayant participé au championnat de France en 2020 et 2021.

Tout pilote commençant la saison dans une catégorie ne pourra en aucun cas en changer en cours d'année (sauf pour l'équilibre du plateau).

Si le nombre de pilotes n'était pas suffisant les deux catégories seront regroupées.

La Commission Nationale de Motocross se réserve le droit d'accepter dans chaque catégorie des wild-card en plus des 40 pilotes sélectionnés.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dct CAHLIK Jean-Marc		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	SAINT DIE DES VOSGES (88)	Temps de trajet (en min)	30 mn

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **M.C.V.B Moto Club Vallée de la Bruche**
 Adresse **Chemin de la Rappe 67420 Bourg-Bruche**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1 620 m**
 Largeur minimum de la piste **7 m**
 Largeur de la grille **32 m**
 Longueur de la ligne droite de départ **120 m**
 Nombre d'OCP* **15**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :
 Pendant les essais : **54**
 En manche : **45**

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB
 DATE: **Bg-Bruche 07.02.2023**

VISA DE LA LIGUE
 DATE: **13-02-2023**

VISA DE LA FFM
 DATE: **23/02/2023**
 NUMÉRO: **23/0168**

MOTOCLUB
VALLEE DE LA BRUCHE
 M.C.V.B.
 10 Av. du Gal de Gaulle
 67190 MUTZIG

LIGUE MOTO GRAND EST
 Maison Régionale des Sports
 13, Rue Jean Moulin
 54510 TOMBLAINE
 Tél : 03.83.18.87.68

MOTO
 FÉDÉRATION
 FRANÇAISE
 74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org



Moto-Club : MC VALLEE DE LA BRUCHE (C 0943)

E-mail : mcvbruche@sfr.fr

Téléphone : 06.12.03.24.11

Organisateur technique : M. JANODET Jean-Philippe

N° d'épreuve FFM : 342

Date : 04.06.2023

Lieu : Circuit de la Rappe 67420 Bourg-Bruche

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	M. SALM Olivier	Licence : OFF 117 900
Président du Jury ou Arbitre*	M. GOUX Jean-Noël	Licence : OFF 205464
Membre du Jury	M. VERNONIS Serge	Licence : OFF 023830
Membre du Jury	M. GASSERT Jacques	Licence : OFF 011094
Commissaire technique responsable	M. LAPEYRADE Jean-Pierre	Licence : OFF 014 441
Responsable du chronométrage	Mme SEHIER Hélène	Licence : OFF 065 726

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
85 cc	9 ans	15 ans	85 cc (Kids 9-12 ans et Espoirs 12-15 ans)	
Ligue 125 cc	13 ans		125cc 2T.	
Trophée 250 cc	15 ans		250cc 2T et 250cc 4T	

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dct CAHLIK Jean-Marc		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	SAINT DIE DES VOSGES (88)	Temps de trajet (en min)	30 mn

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	M.C.V.B. Circuit de la Rappe	Longueur du circuit	1 620 m
Adresse	Chemin de la Rappe 67420 BOURG-BRUCHE	Largeur minimum de la piste	7 m
		Largeur de la grille	32 m
		Longueur de la ligne droite de départ	120 m
		Nombre d'OCP*	15
		*Officiels Commissaires de Piste	

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : **54**
En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
Pendant les essais : ...
En manche : ...

- ⚠ **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB
DATE: **Bg-Bruche, 07.02.2023**

MOTOCLUB
VALLEE DE LA BRUCHE
M.C.V.B.
10 Av du Gal de Gaulle
67190 MUTZIG

VISA DE LA LIGUE
DATE: **13.02.2023**

LIGUE MOTO GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13, Rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
Tel : 03.83.18.87.68

VISA DE LA FFM
DATE: **23/02/2023**
NUMÉRO: **23/0168**

MOTO
FÉDÉRATION FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Moto-Club : MC VALLEE DE LA BRUCHE (C 0943)

Date : 04.06.2023

Lieu : Circuit de la Rappe - 67420 BOURG-BRUCHE



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
15:00	19:00	Contrôles administratifs/ techniques	Samedi 03 06 2023	
7:00	8:00	Contrôles techniques/administratifs	Dimanche 04 06 2023	
7:40		Briefing pilotes		
8:10	8:20	Essais Libres	TROPHEE 250cc	10'
8:25	8:35	Essais Libres	85cc	10'
8:40	8:55	Essais Libres	LIGUE 125cc	15'
9:00	9:05	Test de départs	VETERANS BRONZE / ARGENT	5'
9:05	9:20	Essais Libres	VETERANS BRONZE / ARGENT	15'
9:25	9:30	Test de départs	VETERANS OR / PLATINE	5'
9:30	9:45	Essais Libres	VETERANS OR / PLATINE	15'
9:50	10:02	Essais Chronométrés	TROPHEE 250cc	12'
10:05	10:17	Essais Chronométrés	85cc	12'
10:20	10:35	Essais Chronométrés	VETERANS BRONZE / ARGENT	15'
10:40	10:55	Essais Chronométrés	VETERANS OR / PLATINE	15'
11:00	11:15	Essais Chronométrés	LIGUE 125cc	15'
11:20	11:37	Manche 1	TROPHEE 250cc	15'+IT.
11:40	11:57	Manche 1	85 cc	15'+IT.
12:00	13:25	Repas		1:25
13:25	13:47	Manche 1	LIGUE 125cc	20'+IT.
13:50	13:55	Tour de reconnaissance	VETERANS BRONZE / ARGENT	5'
13:55	14:17	Manche 1	VETERANS BRONZE / ARGENT	20'+IT.
14:25	14:30	Tour de reconnaissance	VETERANS OR / PLATINE	5'
14:30	14:55	Manche 1	VETERANS OR / PLATINE	20'+IT.
15:00	15:17	Manche 2	TROPHEE 250cc	15'+IT.
15:20	15:37	Manche 2	85cc	15'+IT.
15:40	15:50	ENTRACTE		10'

Moto-Club : MC VALLEE DE LA BRUCHE (C 0943)

Date : 04.06.2023

Lieu : Circuit de la Rappe -67420 BOURG-BRUCHE

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
15:50	15:55	Tour de reconnaissance <input type="checkbox"/>	VETERANS BRONZE / ARGENT	5'
16:00	16:25	Manche 2 <input type="checkbox"/>	VETERANS BRONZE / ARGENT	20'+1T.
16:30	16:35	Tour de reconnaissance <input type="checkbox"/>	VETERANS OR / PLATINE	5'
16:40	17:05	Manche 2 <input type="checkbox"/>	VETERANS OR / PLATINE	20'+1T.
17:10	17:35	Manche 2 <input type="checkbox"/>	LIGUE 125cc	20'+1T.
17:45		Remise des Prix <input type="checkbox"/>		
		Fin <input type="checkbox"/>		

HORAIRES PRÉVISIONNELS

HORAIRES DU SAMEDI

De 15H00 à 19H00

Vérifications techniques et administratives

HORAIRES DU DIMANCHE

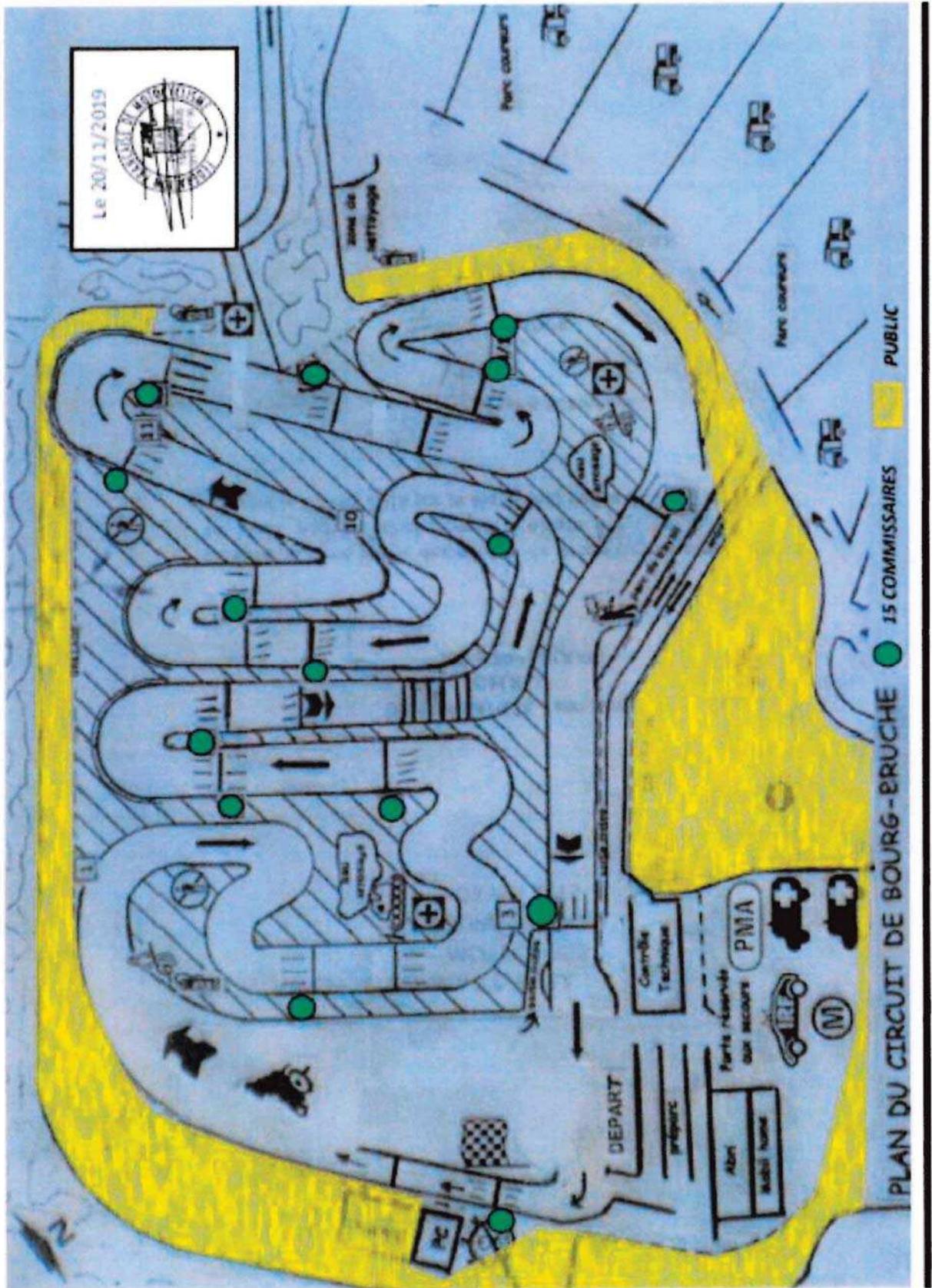
De 07H00 à 08H00

Vérifications techniques et administratives

07H40

Briefing des commissaires (au chrono à l'arrivée)

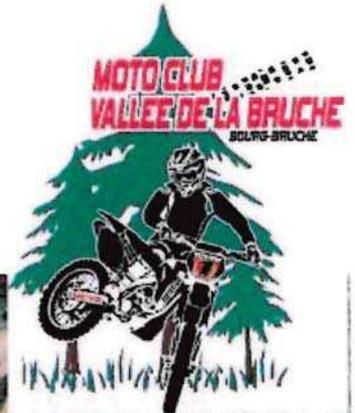
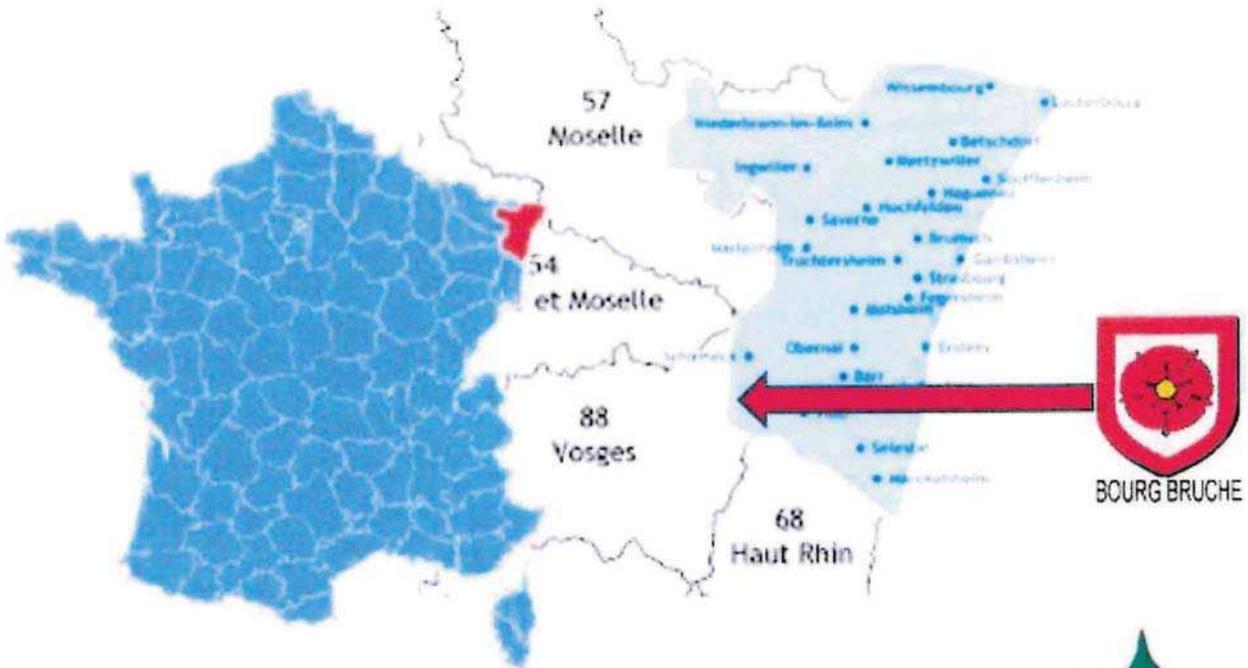
BOURG BRUCHE			TEMPS ROULAGE	TEMPS ALLOUÉ
8:10	ESSAI LIBRE	TROPHEE 250cc	10'	0:15
8:25	ESSAI LIBRE	85cc	10'	0:15
8:40	ESSAI LIBRE	LIGUE 125cc	15'	0:20
9:00	TESTS DE DÉPART	VÉTÉRAN BRONZE/ARGENT	5'	0:05
9:05	ESSAI LIBRE	VÉTÉRAN BRONZE/ARGENT	15'	0:20
9:25	TESTS DE DÉPART	VÉTÉRAN OR/PLATINE	5'	0:05
9:30	ESSAI LIBRE	VÉTÉRAN OR/PLATINE	15'	0:20
9:50	ESSAI CHRONO	TROPHEE 250cc	12'	0:15
10:05	ESSAI CHRONO	85cc	12'	0:15
10:20	ESSAI CHRONO	VÉTÉRAN BRONZE/ARGENT	15'	0:20
10:40	ESSAI CHRONO	VÉTÉRAN OR/PLATINE	15'	0:20
11:00	ESSAI CHRONO	LIGUE 125cc	15'	0:20
11:20	1ERE MANCHE	TROPHEE 250cc	15' + 1T	0:20
11:40	1ERE MANCHE	85cc	15' + 1T	0:20
12:00	PAUSE REPAS			1:25
13:25	1ERE MANCHE	LIGUE 125cc	20' + 1T	0:25
13:50	TOUR DE RECONNAISSANCE	VÉTÉRAN BRONZE/ARGENT	5'	0:05
13:55	1ERE MANCHE	VÉTÉRAN BRONZE/ARGENT	20' + 1T	0:30
14:25	TOUR DE RECONNAISSANCE	VÉTÉRAN OR/PLATINE	5'	0:05
14:30	1ERE MANCHE	VÉTÉRAN OR/PLATINE	20' + 1T	0:30
15:00	2EME MANCHE	TROPHEE 250cc	15' + 1T	0:20
15:20	2EME MANCHE	85cc	15' + 1T	0:20
15:40	ENTRACTE			0:10
15:50	TOUR DE RECONNAISSANCE	VÉTÉRAN BRONZE/ARGENT	5'	0:10
16:00	2EME MANCHE	VÉTÉRAN BRONZE/ARGENT	20' + 1T	0:30
16:30	TOUR DE RECONNAISSANCE	VÉTÉRAN OR/PLATINE	5'	0:10
16:40	2EME MANCHE	VÉTÉRAN OR/PLATINE	20' + 1T	0:30
17:10	2EME MANCHE	LIGUE 125cc	20' + 1T	0:25
17H45	REMISE DES RECOMPENSES			



SITUATION GÉOGRAPHIQUE

67420 BOURG-BRUCHE

- France Région Grand Est – Départ. BAS –RHIN 67



PLAN de SITUATION et d'EVACUATION SANITAIRE éch : 1/200.000

